

BILAN DE SUPPLÉANCE À LA MAIRIE

Christina Pinard en ce jeudi 8 septembre 2022

À une séance ordinaire de la municipalité de Beaulac-Garthby

Bonsoir chers citoyennes et citoyens, ce soir, je souhaite prendre un instant pour vous présenter mon bilan des derniers mois dans le cadre de ma suppléance à la mairie. Tout d'abord, je me suis présentée comme conseillère municipale afin de m'impliquer dans ma municipalité, pour faire bouger les choses et pour répondre aux besoins des citoyens.

Après seulement cinq mois en poste à titre de conseillère, j'étais loin de me douter que j'allais devoir assumer le rôle de mairesse-suppléante, et ce, pendant plusieurs mois.

Malgré la surprise associée à ces nouvelles tâches, qui étaient loin d'être prévues à mon horaire de travailleur autonome, je me suis relevé les manches et j'ai décidé de faire tout ce qui était en mon pouvoir pour relever l'administration municipale en collaboration avec tout le conseil et les employés municipaux.

Au tout début de mon mandat, il y avait seulement la secrétaire-réceptionniste et l'inspecteur en poste dans les bureaux municipaux. Rappelons-nous que l'ancienne directrice générale était en arrêt de travail et que l'adjointe administrative se remettait d'une intervention médicale. Nous étions donc sans maire, sans DG, sans adjointe et nous avions déjà certains doutes concernant des dossiers qui devaient être régularisés de façon urgente. À ce moment, j'ai commencé à faire des appels aux différents ministères, associations et député afin de trouver des ressources pour nous venir en aide, malheureusement, sans succès.

Finalement, mes recherches ont porté fruits et j'ai été en mesure de présenter une offre de collaboration aux membres du conseil afin d'embaucher deux consultantes et DG d'expérience. (Résolution adoptée à l'unanimité à une séance extraordinaire le 25 avril 2022 portant le numéro 22-04-7496) Soulagé, tout le conseil était en faveur de cette aide précieuse. Le ministère des Affaires municipales m'a même mentionné que nous étions vraiment chanceux d'avoir trouvé des personnes compétentes vraiment rapidement.

Le défi c'est complexifié lorsqu'à l'aide de tout le travail effectué par nos employés municipaux et nos consultantes, il nous a été rapporté rapidement que la municipalité était dans une situation administrative très préoccupante. Nous avons dû redoubler d'efforts, nous avons travaillé les soirs, les fins de semaine, afin de régler les urgences municipales, tout en assurant nos emplois et nos postes respectifs en dehors de la municipalité. Ce travail a été un réel travail d'équipe et je suis reconnaissante que les membres du conseil aient pris au sérieux les recommandations et ont pris des décisions pour le bien collectif.

Donc, je vous présente maintenant un résumé des dossiers qui ont été prioritaires dans le cadre de mon mandat d'une durée de trois mois :

- ❖ La rédaction et l'adoption des procès-verbaux ont été mis à jour, ce qui représentait au moins six mois de retard. Une de nos consultantes a écouté chaque minute des séances antérieures pour être en mesure de rédiger les PV représentatifs des séances ;
 - ❖ Séance 06-06-2022 adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 24 janvier 2022 portant sur le budget 2022, de la séance extraordinaire du 24 janvier 2022 portant sur le PTI 2022, de la séance extraordinaire du 24 janvier 2022 portant sur la taxation, de la séance ordinaire du 7 février 2022 portant les résolutions 22-06-7530, 22-06-7532, 22-06-7533 et 22-06-7534.
 - ❖ Séance du 04-07-22 adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 janvier 2022, de la séance ordinaire du 7 mars 2022, de la séance ordinaire du 4 avril 2022 et de la séance extraordinaire du 14 avril 2022 portant les numéros de résolution 22-07-7578, 22-07-7579, 22-07-7580, 22-07-7581.

- ❖ Tous les dossiers qui étaient en attente ont été analysés afin de constater à quelle étape ils étaient rendus et quelles procédures devaient être effectuées rapidement (Exemple : Vidange des étangs aérés, dossier d'ordonnance du réseau aqueduc Maurice Proulx, programmation TECQ, aqueduc du village, réfection des trois rues, demande d'accès à l'information qui étaient non traités depuis plusieurs mois)

- ❖ Reconduction de l'aide financière FIMEAU afin de ne pas perdre la subvention réservée à notre municipalité ; une entente par courriel a été transférée, de la part du député comme quoi l'aide d'approximativement 825 948\$ allait pouvoir être reconduite, et ce pendant la grève des ingénieurs. L'entente était échue depuis septembre 2021 et la municipalité risquait de perdre cette subvention;

- ❖ Recommencement de plusieurs processus d'adoption de règlements.
 - Traitement des élus (règlement 246-2022 adopté le 04-07-2022 et portant le numéro de résolution 22-07-7602),
 - Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux (règlement 248-2022 adopté le 04-07-2022 et portant le numéro de résolution 22-07-7600),
 - Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux (règlement 241-2022 adopté le 04-07-2022 et portant le numéro de résolution 22-07-7599),
 - Règlement sur la gestion contractuelle (règlement 242-2022 adopté le 06-06-2022 et portant le numéro de résolution 22-06-7553),
 - Règlement sur les résidences intergénérationnelles (règlement 236-2022 adopté 15-08-2022 et portant le numéro de résolution 22-08-7621),

- nouveau règlement sur l'affichage des avis publics (règlement 247-2022 adopté le 06-06-2022 et portant le numéro de résolution 22-06-7554)), car tous les règlements étaient incomplets ou non-conformes;

- ❖ Classement de plus de 500 courriels non traités ;

- ❖ Régularisation du programme triennal des immobilisations ;

- ❖ Restructuration des postes des employés municipaux ;

- ❖ Archivage de plusieurs dossiers non classés et répertoriés ;

- ❖ Acquisition d'une parcelle de terrain pour le garage municipal ;

- ❖ Procédure initiale pour acquérir le terrain et la croix du village.

- ❖ En plus d'avoir effectué un redressement administratif rapidement, les employés municipaux ont effectué tout un processus d'élection partielle

Mais la chose dont je suis la plus fière dans toute cette aventure, c'est l'harmonie qui régnait au sein de l'équipe municipale, cette équipe qui a été tellement dévouée. Merci à vous! Nous étions plusieurs inconnus qui avec les semaines et les mois à travailler comme des petites abeilles, sommes devenus une équipe tissée serrée et plusieurs liens d'amitié en sont nés.

Finalement, je dois vous avouer que cette période a été un réel défi pour une femme telle que moi qui n'a pas de grande formation en administration publique ou en ressources humaines. Mais tout ce que j'ai fait, je l'ai fait avec mon cœur et dans l'intérêt de tous les citoyens. Je suis fière du travail accompli et je souhaite remercier profondément tous les acteurs qui ont contribué, de loin ou de proche, à ce redressement de taille.

J'ai réellement appris et grandi à travers cette expérience et je me suis découvert une nouvelle passion : LA POLITIQUE HUMAINE!

Merci pour votre écoute.

Christina Pinard, conseillère municipale de Beaulac-Garthby. Bonne fin de soirée! C.C. M. François Jacques député provincial, ministre des Affaires municipales et de l'habitation et la MRC de Chaudière-Appalaches.